

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

Éthiopie Question écrite n° 7941

#### Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de l'Ethiopie. Selon les autorités de ce pays, la sécheresse qui frappe l'Ethiopie serait « la pire » de toute son histoire et pourrait très rapidement provoquer une famine. Quinze millions de personnes souffriraient déjà du manque de nourriture. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance a déjà exhorté les donateurs internationaux à fournir une aide d'urgence pour éviter « une crise humanitaire catastrophique ». Il lui demande quelles initiatives entend prendre le gouvernement français pour aider ce pays à faire face à cette situation dramatique.

#### Texte de la réponse

Les effets de la sécheresse sont dramatiques pour l'Ethiopie et également pour l'Erythrée. Les récoltes pour l'année 2002 dans ces deux pays sont inférieures de 20 % environ à la moyenne des cinq années précédentes. Dans plusieurs régions, les effets cumulés de l'insuffisance de pluies et de facteurs d'ordre structurel et politique ont créé une situation critique pour les agriculteurs : il s'agit de la majeure partie des zones de peuplement afar et irob en Erythrée et dans les régions éthiopiennes du Tigray et de l'Afar, de la région de Harar (districts du Hararge oriental et occidental de la région Oromo d'Ethiopie) et de certaines zones de basses terres à l'est de la région des Nations, Nationalités et Peuples du sud d'Ethiopie. Les services du ministère des affaires étrangères suivent avec la plus grande attention l'évolution de la crise, qui risque de s'aggraver sensiblement entre la fin de la saison sèche, en mars, et les premières récoltes de juillet. L'ensemble des grandes organisations humanitaires, qu'il s'agisse des agences des Nations unies comme le PAM, du CICR et des nombreuses organisations de solidarité internationale présentes sur place, coordonnent leurs actions avec les gouvernements érythréen et éthiopien, ainsi qu'avec les principaux donateurs, et mobilisent en ce moment toutes les ressources susceptibles de sauvegarder les capacités productives et l'autosuffisance des agriculteurs locaux. Pour sa part, et au titre des premières mesures d'urgence, le ministère des affaires étrangères a d'ores et déjà financé à hauteur de 630 000 euros un programme d'aide alimentaire dans le cadre duquel le PAM procède actuellement à la distribution en Ethiopie de 6 000 tonnes de farine de blé tendre. Il a décidé par ailleurs de débloquer, sur le fonds d'urgence humanitaire, une contribution de 300 000 euros qui permettra au PAM de mettre en place en Erythrée une aide alimentaire en faveur de près de un million de victimes de la guerre et de la sécheresse. Enfin, l'Office européen d'aide humanitaire (ECHO), organe de la Commission européenne dont le budget est financé par la France à hauteur de 18 %, s'est particulièrement attaché à répondre aux besoins humanitaires dans la corne de l'Afrique. Ainsi, l'Ethiopie s'est vu attribuer une aide de 4 millions d'euros le 14 novembre 2002 en faveur des victimes de la sécheresse (aide alimentaire, aide médicale, eau), tandis qu'une aide de 5 millions d'euros sera décidée en janvier en faveur des victimes de la sécheresse en Somalie.

#### Données clés

Auteur : M. Jean-Paul Dupré

Circonscription: Aude (3e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE7941

Numéro de la question : 7941 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères Ministère attributaire : affaires étrangères

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 9 décembre 2002, page 4698 **Réponse publiée le :** 17 février 2003, page 1199